

LA FAMILLE COFFIN

John Coffin, probablement originaire de Boston, état de Massachusetts, passa au Canada lors de la Révolution américaine. On le voit à Québec dès 1776. On sait que le gouvernement métropolitain avait donné ordre aux gouverneurs du Canada d'aider les *loyalistes* de toutes les façons. Ceux-ci furent choyés souvent au détriment des anciens habitants de la colonie. Lord Dorchester avait M. Coffin en particulière estime et lui aida beaucoup. En décembre 1787, il le choisit comme un des commissaires pour enquêter sur les biens des Jésuites. Un peu plus tard, M. Coffin obtint les charges de surintendant de police pour le district de Québec et d'inspecteur des eaux et forêts. Il avait certains revenus puisqu'on voit son nom parmi les propriétaires du premier pont qui fut jeté sur la rivière Saint-Charles. M. Coffin décéda à Québec le 25 septembre 1808. De son mariage avec Isabella Child (décédée à Québec le 3 août 1814), il avait eu plusieurs enfants, presque tous nés à Boston :

1° William Coffin qui devint lieutenant dans le régiment de sir John Johnson.

2° Nathaniel Coffin, qui se fit recevoir arpenteur, fut député de Bedford de 1796 à 1800, et devint assistant adjudant général de la milice du Haut-Canada. Il décéda à Toronto le 12 août 1846.

3° John Coffin, qui fut commissaire général adjoint à Québec.

4° Thomas, le continuateur de la lignée.

5° Susannah Coffin, qui fut mariée à James Grant, puis à l'honorable John Craigie.

6° Marguerite qui devint l'épouse de sir Roger Hale Sheaffe, qui remplaça sir Isaac Brock dans le commandement du Haut-Canada.

Thomas Coffin, né à Boston en 1762, eut une carrière bien remplie. Il fut d'abord marchand à Montréal. Son mariage avec une riche héritière trifluvienne l'attira dans cette région et il fut shérif de Trois-Rivières de 1790 à 1791. Le 10 juillet 1792, M. Coffin était élu premier député du comté de Saint-Maurice à la Chambre d'Assemblée. Il resta député jusqu'en 1814, soit pour Saint-Maurice soit pour Trois-Ri-

vières, et rendit de grands services à sa ville d'adoption. M. Coffin fut appelé au Conseil législatif le 8 mai 1817. En 1812, M. Coffin, fils d'un loyaliste, avait fait son devoir avec un enthousiasme digne d'éloges. Nommé commissaire des transports pour le district des Trois-Rivières, le 25 janvier 1819, il fut, un an plus tard, choisi comme lieutenant-colonel commandant du huitième bataillon de la milice des Trois-Rivières. La même année 1713, le 16 février, il accepta la charge d'inspecteur de police aux Trois-Rivières. Il conserva ce poste pendant plusieurs années.

L'honorable M. Coffin fut propriétaire de plusieurs seigneuries: Pointe-du-Lac, Gatineau, Yamaska, etc., etc., mais son train de vie et ses générosités ne lui permirent pas de les garder.

Protestant, les rapports de M. Coffin avec ses censitaires catholiques furent toujours excellents. Les Ursulines des Trois-Rivières étaient les meilleures amies de M. Coffin. Marié, à Montréal, le 22 février 1786, à Marie-Marguerite Godefroy de Tonnancour, fille de Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour et de feu Louise Carrerot, il embrassa le catholicisme un an avant sa mort. Sa femme, décédée le 3 août 1839, avait été inhumée dans la chapelle du monastère des Ursulines des Trois-Rivières. C'est là qu'il fut inhumé, lui aussi, le 19 juillet 1841.

William-Craigie-Holmes Coffin, celui qui continua la lignée, était né aux Trois-Rivières vers 1799. Il fit ses études au collège de Nicolet, étudia le droit d'abord à Québec, sous M. Pyke, alors procureur-général, puis à Montréal, sous sir James Stuart.

Il fut admis à la profession d'avocat le 4 septembre 1821.

M. Coffin fut protonotaire du district des Trois-Rivières de 1830 à 1844, puis protonotaire du district de Montréal de 1844 à 1865, d'abord avec MM. S.-W. Monk et L.-J.-A. Papineau, puis avec ce dernier et M. J.-S. Honey. Il décéda à Montréal le 30 décembre 1865.

M. Coffin, né protestant, s'était converti au catholicisme à l'âge de 21 ans.

La *Minerve* du 2 janvier 1866 disait :

“ M. Coffin était un modèle d'assiduité et n'a jamais inspiré d'autre sentiment que celui du respect le plus profond à ceux qui avaient des rapports avec lui. Il n'était pas seulement un modèle à suivre, pour les employés publics, mais il était aussi un exemple inimitable de piété et de dévotion. Il ne manquait jamais de visiter les églises tous les jours avant et après les heures de bureau. Si la mémoire du juste doit demeurer en vénération, celle de M. Coffin ne se perdra jamais. ”

Mais écoutons plutôt l'éloge que fit de M. Coffin M. l'abbé Campion le jour même de ses funérailles, dans l'église Saint-Jacques :

“ Le barreau, s'écria-t-il, a déjà rendu hommage au mérite du regretté défunt : il a dit son empressement à accomplir ses devoirs, son aménité de caractère et les qualités qui ont fait de lui un citoyen utile et estimable. Mais je veux parler de lui sous le rapport religieux. Je veux redire sa piété, son amour pour tout ce qui touche à la religion, et la vie exemplaire qu'il a menée. Il ne s'écoulait pas de jour sans qu'il visitât trois ou quatre églises et sa charité était proverbiale. Doué d'un caractère tendre et sympathique, la vue des malheureux l'affligeait et sa bourse était toujours ouverte aux disgraciés de la fortune. Sa réputation de sainteté était si grande, qu'à sa mort, j'ai moi-même entendu des gens s'écrier, comme à la mort du bienheureux Labre : “ Le saint est mort ! Le saint est mort ! ” Ce témoignage de la vénération publique vaut à lui seul tous les éloges que ma voix pourrait donner à la mémoire du citoyen estimable que la tombe vient de nous ravir. Combien de fois avons-nous vu M. Coffin agenouillé devant l'autel dans cette église, ou dans une humble chapelle plus près de sa résidence, se livrant à la méditation et à la prière ! Du reste, il n'interrompait jamais cet exercice où qu'il fût. Malgré son âge et ses infirmités, il était un des membres les plus assidus aux exercices de la Congrégation de Marie-Immaculée, et son recueillement était pour nous et pour tous un sujet d'édification. Il pratiquait la mortification à un tel point qu'on a trouvé sur son corps des instruments de pénitence. Puissent l'exemple qu'il a donné et les sublimes

vertus qu'il a pratiquées se perpétuer dans sa famille et parmi ceux qui en ont été témoins" (1).

M. Coffin avait épousé à Montréal, le 17 novembre 1828, Luce Guy, fille de Louis Guy, notaire et colonel de milice. Elle décéda prématurément à Montréal le 17 janvier 1850.

La famille de M. Coffin s'est perpétuée à Montréal. M. F. Godefroy Coffin, avocat au barreau de Montréal, est le petit-fils de l'ancien protonotaire de Montréal (1).

P.-G. R.

LE PREMIER BRIQUETIER EUROPEEN A MONTREAL ?

Si on s'en rapporte aux récits de Samuel de Champlain (vol. III, éd. Laverdière), le fondateur de Québec choisit en 1611, à Hochelaga, un endroit qu'il appelle "La Place Royale" pour y établir un poste.

Il fait défricher le bois, rend l'emplacement prêt à bâtir, puis il ajoute ce qui suit :

" Il y a, là aussi de très bonnes terres grasses à potier, tant pour bricque que pour bâtir, qui est une grande commodité.

" J'en fis accomoder une partie et fis une muraille de 4 pieds d'épaisseur et de trois à quatre pieds de haut et dix toises de long, pour voir comme elle se conserveroit durant l'yver quand les eaux descenderoient, qui, à mon opinion, ne scauroit parvenir jusques à la dite muraille, d'autant que le terroir est de 12 pieds (?) élevé au-dessus de la dite rivière."

Sans discuter, pour le moment, s'il s'agit de la Pointe-à-Callières ou d'un emplacement plus au nord, demandons-nous quelle sorte de briques Champlain pouvait fabriquer en une localité inhabitée où il voulait tenter l'essai d'un établissement ?

(1) *La Minerve*, 4 janvier 1866.

(2) A consulter sur la famille Coffin, *l'Histoire des Ursulines des Trois-Rivières et Les députés de Saint-Maurice et de Buckingham* de MM. Fabre Surveyer et F.-J. Audet.